

HLM : 5 fois plus de Maliens que de Français !

écrit par Jacques Martinez | 11 avril 2024





« Les immigrés les plus nombreux à vivre en HLM sont ceux originaires d'Afrique sahélienne (principalement Maliens) : 57% d'entre eux occupent un logement social, soit un taux cinq fois supérieur à celui des Français. » **C'est l'une des phrases-clés de la Lettre d'information du 10 avril 2024 de L'Observatoire de l'immigration et de la démographie (OID),** « structure d'étude et d'information relative aux évolutions démographiques et migratoires, destinée aux décideurs ainsi qu'à l'ensemble des citoyens intéressés par ce sujet. »

L'OID publie le rapport du Préfet Michel Aubouin réalisé pour cet Observatoire et pour Fondapol (1) sur les logements des 7 millions d'émigrés vivant en France (Tableau : 2).

Comme le rappelle le Préfet Aubouin, « *La France a développé, dans l'espace européen, un modèle de logement social sans équivalent (...) forgé par une conception* »

socialisante » du logement et conforté par des considérations économiques. »

Mais voilà, ce modèle « génère depuis le début des années 1980 une série de désordres dont l'ampleur ne fait que croître au fil des décennies, sans qu'il soit remis en cause. »

□ Les HLM représentent en France « désormais un quart du parc des logements en milieu urbain. » Or « les immigrés y occupent une position singulière : 35% d'entre eux y vivent, contre seulement 11% des Français non immigrés. Et leur surreprésentation s'accroît avec la concentration de l'habitat. (...) Cette surreprésentation des familles immigrées conforte l'idée que se font les Français d'un habitat destiné en priorité aux « étrangers » !

« Le secteur HLM occupe aujourd'hui une place que l'on pourrait qualifier d'exorbitante. (...) La France détient le quart des 21 millions de logements sociaux recensés dans l'ensemble des pays de l'Union européenne. » Une HLM d'Europe sur 4 est en France et cette HLM n'y abrite que peu de... Français !!!

Et surtout c'est la succession des générations de locataires venus des mêmes pays qui entraîne des « mécanismes d'implantation des mêmes familles dans les mêmes quartiers pendant parfois plusieurs générations. » Ceci a « contribué à ancrer le phénomène de la « culture » de quartier, qui a fait du locataire, à terme, un « quasi-proprétaire », le propriétaire réel étant perçu comme lointain et anonyme.

Cette « culture » se décline, pour les plus jeunes, en une forme d'appropriation de « leur » territoire (le « ter-ter ») qu'ils défendent contre tous les autres, dans des rixes parfois mortelles. » Et nous l'avons malheureusement vu en particulier ces derniers temps...

« Le logement social, destiné à être occupé par des familles de travailleurs modestes n'avait pas vocation à accueillir

des populations immigrées. (...) Par exception, en 1962, le logement social fut mobilisé pour abriter, de manière provisoire, le million de rapatriés d'Algérie. »

(Note personnelle : c'est ainsi que ma famille : ma mère, mon père, mes quatre frères, nos deux grands-mères et moi avons vécu plusieurs années dans un petit appartement dans une HLM à Champigny-sur-Marne (alors commune de la Seine, 75 !) juste en face du pavillon où vivait un certain... Georges Marchais et son épouse !).

Après l'excellente idée de VGE -qu'il regretta- du regroupement familial, celui-ci « en 1976, ouvrit la porte à l'installation des conjoints et des enfants de travailleurs maghrébins. » La main-d'œuvre marocaine et leurs familles s'installèrent « dans la banlieue ouest (Trappes, Poissy). Les Algériens se concentrèrent en Seine-Saint-Denis. » Nous voyons ce que cela a donné...

Et de ce fait est arrivé ce qui arriva ! Ceux qui arrivèrent chassèrent les bénéficiaires à savoir les Français : « *La dégradation de l'image du HLM ayant incité les locataires d'origine française à s'en éloigner, le logement social se spécialisa, sans y avoir été contraint, dans l'accueil des familles immigrées, en Île-de-France et dans les grandes agglomérations. »*

Le rapport est sans ambages : « *Ces familles avaient des enfants nombreux, souvent nés en Algérie ou au Maroc, qui prirent possession de l'espace public. Les premiers désordres apparurent dès la fin des années 1970. Au début des années 1980, ces désordres prirent une allure suffisamment inquiétante pour obliger l'État à répondre...* »
Merci donc à MM VGE et Mitterrand !

Actuellement, la « relation au logement social (est) variable selon le pays d'origine (car) l'immigration ne forme pas un tout homogène. Les nationalités d'origine, les

langues parlées, les religions dessinent des ensembles dont les modalités d'intégration peuvent être profondément différentes, même si les statistiques manquent pour en décrire la diversité. »

Pour l'Insee, il y a 7 groupes d'immigrés extra-européens : 1 Algérie, 2 Maroc/Tunisie, 3 Afrique sahélienne, 4 Afrique guinéenne ou centrale, 5 Asie du Sud-est, 6 Turquie/Moyen-Orient et 7 Chine.

□« Cette répartition à grands traits met en évidence de profondes disparités de comportement », une découverte faite en 2017 par l'Ined et l'Insee et confirmée cette année. **Au fait qui était président et qui n'a donc rien fait entre 2017 et aujourd'hui ?**

□Le « groupe le plus représenté dans le logement social est celui formé par les immigrés et descendants d'immigrés en provenance de **l'Afrique sahélienne** (Sénégal, Mauritanie, Mali, Niger...). 57% d'entre eux sont locataires d'un logement HLM, et les descendants de la génération précédente le sont encore à 63% » !

Qui sont les plus nombreux ? **Le groupe des Maliens** (qui détiennent 98 000 cartes de séjour : « les familles nombreuses sont la règle et la polygamie demeure à l'état résiduel. ») et des **Sénégalais** (96 000 cartes). □Les **immigrés de l'Afrique guinéenne ou centrale** (Côte d'Ivoire -91 000 cartes-, République démocratique du Congo -78 000-, Cameroun -66 000-, Guinée, Gabon...).

□« L'image positive que ces populations ont du logement collectif, est associée à la modernité, au confort, voire au luxe. »

Le groupe de loin le plus important est celui des... Algériens ! Ils « *représentent, depuis l'indépendance, le premier volume de l'immigration en France* »! Avec 611.000 titres de séjour, **la diaspora algérienne compte entre 2,5 et 3 millions de ressortissants avec, pour la plupart, la... double nationalité !**

Les Marocains et Tunisiens vivent à 44% en HLM !

« Comportements très différents » pour les autres groupes : seulement 39% des Turcs (qui sont pourtant 215.000 à avoir une carte de séjour) ou des Moyen-Orientaux vivent en HLM ; 14% des familles d'Asie du Sud-Est ; et, les champions des résidents en France, 8% à peine de Chinois occupent une HLM -pourquoi ? Parce qu'ils sont souvent commerçants et ont donc leurs propres logements- alors qu'ils ont 114.000 cartes de séjour soit la cinquième nationalité représentée en France ! Et eux n'emm... pardon, n'embêtent personne !!!

Non, non, je ne vous préciserai pas qui sont les casse-c... oui, les casse-cous tant pour les HLM que, pour certains, la sécurité en France ! Je ne me le permettrai pas ! Et pourquoi le préciser puisque, en ce moment, vous pensez la même chose que moi ! L'actualité est malheureusement, dramatiquement, tragiquement là pour nous les rappeler...□

Jacques MARTINEZ, journaliste, □à RTL, de stagiaire à chef d'édition des informations de nuit (1967-2001), pigiste à l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN...

(1) rapport Aubouin : <https://www.fondapol.org/etude/les-etrangeurs-extra-europeens-et-le-logement-social-en-france/>□

(2) Le logement en France :
Nombre d'habitants : 67,8 millions
Nombre des immigrés : 7 millions
Nombre des logements : 37,8 millions de logements
Nombre des résidences principales : 31 millions
Nombre des résidences principales sous forme de maison : 17 millions
Nombre des ménages propriétaires-résidents : 17,7 millions

Nombre des ménages locataires dans le parc privé : 7 millions
Nombre des logements sociaux : 5,4 millions (17,6% des ménages)

Source : Insee Focus, 309, paru le 10/10/2023